

1680 -

CATHERINE TEKAKWITHA

Extrait des

ANNALES DE L'HÔTEL-DIEU DE QUÉBEC

Ed. Dom A. Janet -  
1939

.....

L'année suivante, 1680, le 17<sup>e</sup> d'avril, la bonne Catherine  
(4)  
Tegahkouita, iroquoise, mourut en odeur de sainteté, au Sault St  
Louis, où elle demeuroit depuis quelques années.  
(5)

Page 197-200  
Mort de la bon-  
ne Catherine  
Tegahkouita  
Iroquoise

---

(4) Catherine Tekakwitha, née en 1656 de parents algonquins, prisonniers chez les Agniers, à Ossernenon gros bourg de la nation, où le Père Issac Jogues avait été torturé en 1642, ou un peu plus (tard) au sud à Gandaouagué, lieu de son martyre en 1646 (Auriesville, près Albany, dans l'Etat de New-York).

---

(5) Le Sault-Saint-Louis, aujourd'hui les rapides de la Chine. Les Jésuites y avaient en 1675 transféré la mission qu'ils avaient fondée en 1669 à un quart de mille à l'est, dans leur seigneurie de la Prairie de la Madeleine (page 153).

Sa mère étoit une algonquine chrétienne qui avoit été baptisée aux Trois Rivières et élevée par des François. Elle fut prise en guerre fort jeune par les Iroquois et menée captive dans leur pays où elle conserva sa foy jusqu'à la mort, quoy qu'elle fut devenue femme d'un Iroquois tres opiniâtre dans ses superstitions. Elle eût de luy deux enfans dont il ne resta que Catherine, qui demeura orpheline à l'âge de quatre ans. La petite vérole ayant désolé toute sa nation lui enleva son père, sa mere et son frere. Elle fut elle même fort mal traitée de cette maladie qui pensa luy faire perdre la vue. Ce fut le commencement de son bonheur, car cet accident la contraignait de vivre retirée, parce qu'elle ne pouvoit supporter le grand jour, et, comme la solitude est toujours un grand avantage, l'envie de se désennuyer toute seule fit qu'elle s'appliqua à faire de petites ouvrages pour lesquels elle étoit fort adroite, de sorte que cette vie laborieuse et solitaire luy fit tout ensemble deux grands biens: elle l'éloigna du vice et la disposa à recevoir avec une sainte avidité les premières semences du christianisme, dès qu'elle en entendit parler. Les missionnaires qui furent envoyés aux Iroquois après que Monsieur le Marquis de Tracy eût fait la paix avec eux en 1666 (1) logerent

---

(1) Les Pères Jacques Frémin, Jean Pierron et Jacques Bruyas, dont les deux premiers étoient envoyés à Agniers et le troisième plus spécialement à Onncient. Mais la paix ne fut conclue avec les Iroquois Agniers que dans la première quinzaine de juillet 1667, et les missionnaires ne partirent que le 14 de ce mois.

dans la cabane  
 dont elle étoit, et quoy qu'elle fut encore bien jeune, on la char-  
 gea d'en avoir soin. Elle s'en acquitta avec une modestie et une cha-  
 rité qui prévint les Pères Jésuites en sa faveur; elle, de son côté,  
 étoit charmée de tout ce qu'elle remarquoit en eux; leurs discours  
 l'eût bientôt gagnée, si la crainte de ses parents ne l'eût empê-  
 chée de se déclarer chrétienne. Elle le fit pourtant peu de tems  
 après, malgré un de ses oncles de qui elle dépendoit et qui étoit  
 grand ennemi des chrétiens. Elle souffrit avec beaucoup de patien-  
 ce et de courage tous les mauvais traitements qu'on luy fit pour l'é-  
 branler sur la foy et pour la distraire de ses devoirs. On l'accusa  
 de paresse parce qu'elle refusoit de travailler les fêtes et diman-  
 ches, que les barbares n'observent point, et pour l'engager à faire  
 comme les autres on ne luy donnoit point à manger, mais elle aimo-  
 mieux se passer de nourriture ces jours là, que de manquer au comman-  
 dement qui oblige de les sanctifier, et ne se plaignoit jamais de  
 l'injustice de ce procédé ny des autres persécutions que luy atti-  
 rerent son attachement au service de Dieu. On la poursuivoit à coups  
 de pierres jusqu'à la chapelle, avant qu'elle demeurât au Sault, et les  
 enfans de son pays ne la voyaient point passer pour aller à la prière  
 qu'ils ne l'appellassent la chrétienne: ce qu'ils crièrent avec tant  
 d'aigreur qu'ils assembloient par leur bruit plusieurs méchants hom-  
 mes qui étoient yvres, ou qui feignoient de l'être, pour se donner  
 la liberté de faire mille insultes à cette pauvre fille. Elle s'est

vus quelquefois exposée à la mort par la fureur de ceux d'entre les Iroquois qui haïssoient le plus nôtre religion. Un jeune homme transporté de colère se mit un jour en devoir de luy casser la tête; il avoit déjà la hache levée, et son emportement ne fut calmé que par la douceur de Catherine qui se mit paisiblement a genoux, et qui baissa le cou pour recevoir la mort sans luy marquer aucune émotion. Elle reçut le baptême le jour de Pasque 1676.(1) et l'année suivante elle vint au Sault et se sauva adroitement de son país, malgré la recherche que son cruel oncle fit de s fuite, sans en rien apprendre. Elle résista fortement aux instances réitérées que plusieurs personnes luy firent pour la marier, parce que avant même qu'elle connu le prix de la virginité, elle chérissoit cette vertu, et dans une occasion où elle fut accusée d'un crime énorme sur cette matiere, elle avoua ingénument à son confesseur qu'elle ne craignoit point d'être reprise sur cet article au jugement de Dieu, puisqu'elle avoit toujours conservé la pureté de son corps avec grande vigilance.

---

(1). Elle fut baptisée par le P. de Lamberville, le 18 avril 1676. Le missionnaire lui imposa le nom de KATHERI (Catherine). Ce fut seulement à l'automne de 1677 que, grâce à la connivence d'un capitaine ennecout, chrétien lui aussi, elle put se réfugier au Sault-Saint-Louis, où elle fit peu après sa première communion, et en 1679 son vœu de virginité. Elle mourut l'année suivante.

Aussy tôt qu'elle eût vu des Religieuses à Montréal, et qu'elle eût appris comment elle étoient consacrées à Dieu (2), elle importuna le missionnaire du Sault pour obtenir la permission de faire voeu de chasteté. Il la lui accorda après avoir éprouvé son désir et s'être assuré de la solidité de sa résolution. La vie qu'elle menoit étoit si édifiante, qu'en la voyant seulement, on se sentoit porté à la vertu. Il n'y en a aucune à la pratique des quelles elle ne s'appliquât; l'oraison faisoit ses délices; elle étoit presque continuellement devant le tres saint Sacrement, ou elle versoit une abondance de larmes, tantôt de contrition de ses péchés et de ceux des autres, tantôt de reconnaissance pour l'amour que Notre-Seigneur nous témoigne dans ce mystere quelle croyoit très fermement, quelquefois de joie parce qu'elle recevoit des consolations spirituelles si délicieuses que son âme, toute transportée hors d'elle même, goûtoit en Dieu des douceurs qui rendoient son corps presque insensible au froid excessif et aux autres peines dont elle l'affligoit. Elle se plongeoit souvent dans l'eau glacée, se coucheoit sur de longues épines, se déchiroit par de sanglantes disciplines, jeûnoit quasi continuellement, et préféreroit la pauvreté qu'elle éprouvoit dans le village à une meilleure chère qu'elle

---

(2). Les Filles de la Congrégation et les Hospitalières de Saint-Joseph. Elle les vit dans un voyage qu'elle fit à Montréal au printemps ou l'été de 1678.

auroit pu faire dans le bois, parce que, disoit elle, l'ame languit quand le corps est bien traité, et au contraire, quand le corps souffre, l'ame trouve ses délices auprès de Jesus christ. Ses discours étoient toujours sur quelque bon sujet; elle ne s'entretenoit volontiers qu'avec deux ferventes chretiennes iroquoises, dont l'une se nommoit Therese et l'autre Anastasie, parce qu'elles parloient bien du bon Dieu. C'étoit tout ce qui soulageoit ses maux, car elle étoit fort infirme, soit que naturellement elle fut mal saine ou que ses fréquentes et rigoureuses pénitences eussent affeibly son tempérament. Enfin, après avoir été plusieurs années consumée de fièvre et de douleurs d'estomac qui luy causaient de grands vomissements, sans que ces violentes maladies eussent en rien diminué son application a Dieu, elle mourut comme elle avoit vécu, dans des (confiance) sentiments de confiance et d'amour pour Dieu qui charmerent ceux qui entendirent ses dernières paroles. Elle expira sur les trois heures apres midy, un mercredi de la semaine sainte, en disant les deux noms de Jesus et de Marie.(1) Elle étoit âgée de 24 ans. Son visage,

---

(1). Le 17 avril 1680. Déjà en 1685, le P. Claude Chauchetière, missionnaire du Sault-Saint-Louis, constatoit cette renommée universelle de sainteté de Catehrine Takakwitha chez les Français et chez les Sauvages de la colonie. (NARRATION ANNUELLE DE LA MISSION DU SAULT DEPUIS LA FONDATION JUSQUES A L'AN 1685. Voir Avant-Propos et année 1680). On l'appela la Geneviève de la Nouvelle-France, la sainte Sauvagesse.

quoy qu'exténué par ses maladies et ses austérités, parût si agréable apres son trépas que les Sauvages ne pouvoient assez admirer ce changement. Ils lui donnerent des marques de leur vénération, en lui adressant des ce jour la des prières. Les François qui la virent morte l'honorèrent aussi comme une sainte; il luy firent même un cercueil, ce qui n'est pas en usage parmy les Sauvages. Depuis ce tems la, on a recours a elle de tous les quartiers du Canada, et Dieu a fait par son intercession plusieurs guérisens miraculeuses.

(2).

---

(2). Nulle vie imprimée de la jeune vierge iroquoise n'avait encore été publiée au temps de l'annaliste. Mais elle devait connaître les relations manuscrites des missionnaires du Sault-Saint-Louis: 1) la VIE écrite par le P. Claude Chauchetière (mort à Québec en 1709), ouvrage imprimé pour la première fois par "la Presse Gramoisy de Jean Marie Shea, à Manhatte, Etat de New-York, en 1857, d'après le manuscrit original conservé au Collège Saint-Marie de Montréal; 2) LA NARRATION ANNUELLE DE LA MISSION DU SAULT, DEPUIS LA FONDATION JUSQU'À 1685, par le même P. Chauchetière, publiée par le P. C. de Rochemonteix, dans LES JESUITES ET LA NOUVELLE-FRANCE AU XVIIe SIECLE, Paris, 1896, Tome III, pp. 641-678; 3) la VIE écrite par le P. Pierre Chalence (mort également à Québec, en 1723) et insérée dans les LETTRES EDIFIANTES, dont les volumes commencèrent de paraître à Paris chez Leclerc en 1717. Le manuscrit original en est conservé aux Archives de l'Hôtel-Dieu de Québec.

PORTRAITS- Catherine Tegakouita, portrait par le Père  
Claude CHAUCHETIÈRE, 1680, à Caughnawaga.

Cf. DIONNE . Serviteurs et servantes de Dieu en  
Canada.

H. 0' 3 $\frac{1}{2}$ "      L. 0' 2 $\frac{1}{4}$ "

Photogravure.



OFFICE PROVINCIAL DE PUBLICITÉ

QUÉBEC

SERVICE DE CINÉ PHOTOGRAPHIE

PROVINCE DE QUÉBEC

Négatif: SECRETARIAT D'ÉTAT  
(INVENTAIRE DES OEUVRES D'ART)

P.O.R.T.R.A.I.T.S. .... Cote G-3

Cette photographie ne peut être reproduite sans l'autorisation écrite du directeur de l'inventaire des Oeuvres d'art.